Image not found or type unknown

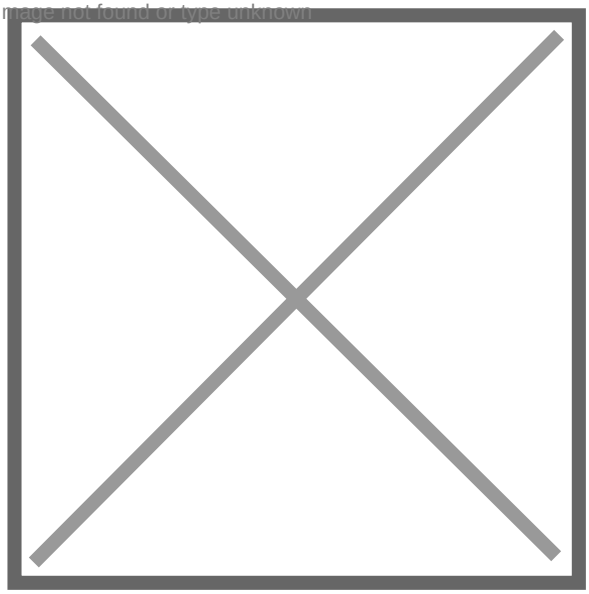

Fausse attestation, etablite de ma part

Par **iev35_old**, le **21/12/2007** à **13:45**

Bonjour, j'ai fait une erreur qui me hante les jours et les nuits!

voila, mon mari et moi avont fait passer un cheque en mai qui ne fut pas honoré, cela nous a vallu interdiction bancaire. pour recuperer notre droit bancaire, il ma fallut solder le cheque et les frais car il es parti en service de recouvrement.

le cheque me fut retourner apres que j'eu tout payer, et je les donc remis a la banque, et eu l'ont egarer dans leur administration, alors ca fait qu'il ny pas eu de reguliarisation, et jai un besoin urgent de le faire regularisé car jouvre une entreprise pour le 01/01 avec mon mari.

de ce fait, la banque me reclamait alors de soit faire un blocage de fond sur le compte pour un an(alors que le cheque etait deja honoré) ou alors il fallait une attestation du centre de recouvrement, disant que javais recu le cheque.

par la suite,jai contacter ce service de recouvrement pour en avoir une, il voulait de largent pour les faire, que la banque devrait payer car cetait eu qui avait perdu le cheque, ceux la voulais que ce moi qui payait, ca m'emebtait et je trouvait ca injuste alors jai demander une attestation que le centre de recouvrement m'enverrais par mail.

le centre de recouvrement ne voulais pas l'envoyer par mail, alors moi jai fabriquer a laide de mon pc, une attestation avec en entete leur nom (du centre) et comme ci cetait eu qui lecrivait en marquant que deux phrase "jatteste sur lhonneur avoir envoyer le cheque a monsieur ...." et en signature "le gestionnaire du centre"

je les donner a la banque, eux, on telefoner au centre car il manquait sur l'attestation le numero du cheque, et la jai ete demasquer le centre de recouvrement a dit qu'il en avait jamais fait d'attestation, la banque me met en "peine " que mes cheques devront rester 8

jours a la banque avant de pouvoir les retirer, ca ces pas trop grave encore, mais le centre de recouvrement peut porter plainte contre moi, quesce que je risque ???

je leur es ecris une lettre en AR en m'excusant de mon geste maladroit, en expliquant ma honte de mon acte et ma souffrance, et que javait 2 enfants de 3 ans et 16 mois, que cetait pas dans un interet dusurpation ou de porter prejudice a kelkun juste de faire accelerer les choses, et que de toute facon cette attestation ne valait rien car pas de tampon ni de logo ...

jai tres peur, peur de perdre mon droit a la famille avec mes 2 puces ke jai, peur d'une grosse amande sil porte plainte, de voir la police debarquer chez moi et emmener mon mari

Par **iev35_old**, le **21/12/2007** à **13:47**

VOIICI LA FIN DE MON MESSAGE QUI N'APPARAISSAIT PAS

jai tres peur, peur de perdre mon droit a la famille avec mes 2 puces ke jai, peur d'une grosse amande sil porte plainte, de voir la police debarquer chez moi et emmener mon mari (ces le compte de mon mari ces moi qui gere ses compte, mais eux doivent croire que ces lui qui a commis ca), ou une peine de prison avec sursis peut etre ....

aidez moi s'il vous plait, jai perdu le gout de vivre avec ma betise, et les fetes qui arrivent, je veux pas rendre malheureux mes princesses et mon homme qui lui n'est au courant de rien, jai trop peur de lui

HELP ME !!!

Par **iev35_old**, le **21/12/2007** à **15:32**

j'ai telephoner au centre de recouvrement, la patronne a fait agir la magie de noel, apres une bataille de pres de 20 min et les larmes qui ont bien coulées, nous sommes arrivés a un arangement, et donc je dois lui envoyer un courrier, disant bien que je ne recommencerais jamais ce type d'illegalité.

Je me sens revivre, merci a cette aimable dame

SUJET CLOS

Par **jeetendra**, le **21/12/2007** à **19:46**

bonsoir, vous pouvez vraiment remercier la dame responsable du service du recouvrement d'avoir accepté de ne pas porter plainte pour faux et usage de faux là vous auriez eu alors de serieux problemes avec le tribunal correctionnel, avec des amendes à payer, une peine de prison en plus, soyez prudente à l'avenir, bonne fête de noel et bon nouvel an, cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **iev35_old**, le **21/12/2007** à **19:49**

oui ces t vrai, jai eu trop chaud, je len remercie infiniment et les erreurs servent de lecon, plus jamais je ne ferrais une aussi debile chose!

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés